

Image not found or type unknown



Demande renseignement sur la Taxe d'habitation 2013

Par **ronnny**, le **12/12/2013** à **10:16**

Bonjour,

J'ai construit moi même ma maison, début travaux 2011, emménagement novembre 2013, en revanche j'ai envoyée ma déclaration fin de travaux en novembre 2012, date ou les réseaux on été raccordés (assainissement, eau) alors que la maison était inhabitable, les travaux seconds oeuvres ont continués sur l'année 2013 jusqu'à ma date eménagement.

Autre point, les travaux EDF et la mise en service du compteur définitif ont été réalisé début novembre 2013.

Parallèlement à cela, Je résidais à titre gratuit chez mes parent dans la même commune. J'ai reçu dernièrement la taxe d'habitation 2013 à régler, quand pensez-vous?

Par **Lag0**, le **12/12/2013** à **14:28**

Bonjour,

[citation]quand pensez-vous?[/citation]

Il n'y a pas vraiment de moment, parfois le matin, parfois l'après-midi...

Désolé, pas pu m'empêcher...[smile17]

Par **Michel**, le **18/12/2013** à **14:10**

Bonjour,

C'est vous qui avez donné la date de fin des travaux en novembre 2012, c'est donc normal qu'on vous envoie la TH pour 2013.

Il vous faut écrire à la Recette des Impôts pour demander le dégrèvement de cette taxe en expliquant votre erreur.

Par **moisse**, le **18/12/2013** à **17:28**

Bonjour,

C'est d'autant moins une bonne initiative que vous allez perdre une année d'exonération de taxe foncière (si vous avez pris soin de doubler la déclaration de fin de travaux de l'imprimé H1 au fisc).